

Location auto sur Trackday - Conditions et décharge de responsabilité

Les participants aux prestations organisées par la SARL Driving Event s'engagent à assister au briefing préalable obligatoire, à respecter les consignes de sécurité qui y sont annoncées, et à porter les équipements obligatoires. Ils reconnaissent avoir été informés des dangers de la conduite automobile sur circuit et sont conscients que la conduite automobile sur circuit n'est pas une conduite adaptée sur route ouverte où seules les règles du code de la route s'appliquent.

Tous les participants (conducteurs ou passagers) déclarent participer aux activités de leur plein gré et n'avoir à leur connaissance aucune contre-indication médicale à la pratique du sport automobile.

Les participants (conducteurs) déclarent être âgés de 18 ans minimum, posséder un permis B en cours de validité et être en bon état de santé pour la conduite automobile :

- Ne pas être sous l'effet d'alcool, de stupéfiants ou de traitement médicamenteux de nature à altérer leurs facultés
- Avoir la pleine possession de leurs facultés physiques et mentales
- Ne faire l'objet d'aucune incapacité permanente ou provisoire contradictoire avec la pratique de la conduite sur circuit

Au volant, les participants sont toujours accompagnés par un moniteur de pilotage automobile (diplômé BPJEPS) et s'engagent à respecter les consignes de sécurité dispensées par celui-ci.

Les participants reconnaissent avoir été informés que les véhicules utilisés lors des stages de pilotage organisés par la SARL Driving Event sont tous assurés en Responsabilité Civile auprès d'Allianz IARD.

De plus, tous les participants aux stages de pilotage organisés par la société SARL Driving Event sont couverts par une garantie individuelle accident souscrite auprès des Assurances Lestienne suivant le contrat ALBINGIA N° IA150630600089.

Seules les personnes inscrites et leurs accompagnants auront accès au site le jour de la prestation (il est déconseillé de venir accompagné d'enfants de moins de 10 ans). La SARL Driving Event se réserve le droit de refuser l'accès à la piste à un participant si son comportement le justifie. Dans ce cas, aucun remboursement ne sera effectué.

Les animaux sont interdits dans l'enceinte du circuit. L'introduction de produits dangereux, explosifs ou inflammables est interdite dans l'enceinte du circuit. Il est strictement interdit de fumer à proximité des véhicules et dans les stands.

Je soussigné(e) (Nom Prénom)

Né(e) le

Email (en MAJUSCULES)

En cas de casse (accident), l'ensemble des frais de réparation sera à la charge du pilote. Pour cette raison, une caution de 2000 € par pilote (chèque à l'ordre de la SARL Driving Event) est à envoyer par courrier au moment de l'inscription. Si le montant des réparations est inférieur à 2000€, la différence sera remboursée. Si ce montant est supérieur à 2000€, la différence sera réclamée. La casse mécanique ne pourra pas être imputée au conducteur. En cas de casse liée à un accident, si les véhicules ne sont pas aptes à rouler, les véhicules accidentés ne seront pas remplacés pour terminer la prestation. Aucun remboursement de la prestation ne pourra être effectué.

En cas d'accident, je décharge la société organisatrice (SARL Driving Event) et le circuit accueillant la prestation de toute responsabilité qu'elle soit humaine ou matérielle. En cas de casse matérielle sur les véhicules (hors casse mécanique), je m'engage à prendre en charge les frais de réparation sur le(s) véhicule(s).

Déclare avoir lu les conditions de participation en vigueur ce jour *, et m'engage à m'y conformer scrupuleusement et sans réserve. Toute fausse information ou dissimulation serait considérée comme un dégageant de toute responsabilité de l'organisateur.

Le / /

(Indiquer la date du jour du roulage)

Signature